



Extrait de délibération

Identifiant
2017-12-14

Comité syndical 18 décembre 2017 – Parthenay

L'An Deux Mille dix sept le dix huit décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
M. Jean-Paul Dufour a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 12 décembre 2017
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 23 titulaires / 1 suppléant

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 8 titulaires / 30 suppléants
Votants : 24

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé	BERGEON Patrice, → BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude,	Bernard MIMEAU	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry,		

Renouvellement de la convention Ingénierie Pays / Chambre d'agriculture - Poste animateur LEADER pour l'année 2018

Depuis juin 2017 Mme Céline Karasinski qui travaille à la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, est mise à disposition du Pays de Gâtine pour assurer, à mi-temps (17h30 hebdomadaire), les missions de chargée de mission LEADER (Animation du programme LEADER - Accompagnement et suivi des porteurs de projets - Animation du GAL - Mise en œuvre de projets de coopération - Participation aux réseaux locaux, régionaux nationaux et européens - Participation aux instances du PETR).

Une convention en ce sens a été signée pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2017.

Afin de poursuivre l'animation et le suivi du programme LEADER 2014/2020, il est proposé de renouveler la convention de mise à disposition avec la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres. Elle en précisera les modalités. Le poste sera financé sur le programme LEADER à hauteur de 80%.

Les membres du Comité syndical autorisent le Président à signer avec la Chambre d'Agriculture, la convention de mise à disposition de Céline Karasinski pour exercer les fonctions de Chargée de mission Leader Développement local. Elle prendra effet au 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018 et pourra faire l'objet d'un renouvellement.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD